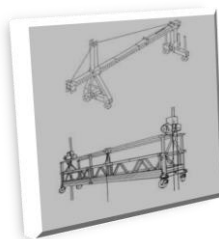


	FICHE PROGRAMME	
	ECHAFAUDAGES VOLANTS (PLATEFORMES SUSPENDUS A CÂBLES) Installer, réaliser la vérification journalière et utiliser en sécurité (au sens de la R433)	
	P1/3	



OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables d'installer, de réaliser la vérification journalière et d'utiliser en sécurité des échafaudages volants (plates formes suspendues à câbles) conformément à la notice du fabricant.

Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Cette formation ne traite pas de l'assemblage mécanique des éléments ainsi que des examens de mise en service conformément à l'arrêté du 01 mars 2004

Le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire, à l'issue de la formation, dans le but de délivrer une attestation de compétences, selon réussite aux épreuves de tests théorique et pratique, nécessaire au chef d'entreprise afin d'autoriser ses salariés à travailler en hauteur avec un échafaudage volant (plateforme suspendue à câbles).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Identifier matériels, les éléments et leurs domaines d'utilisation.
- Comprendre et exploiter une notice fabricant.
- Préparer l'installation.
- Installer, en sécurité, l'échafaudage.
- Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.
- Utiliser un échafaudage volant (plateforme suspendue à câble) sécurité.

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui est amené, dans le cadre de son travail, à installer et utiliser un échafaudage volant (plateforme suspendue à câbles) pour réaliser ses travaux.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir Professionnel).

PRÉ REQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges.
- Être formé à l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.
- Posséder les EPI.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels expérimentés justifiant d'une solide expérience dans le domaine.

	FICHE PROGRAMME		
	ECHAFAUDAGES VOLANTS (PLATEFORMES SUSPENDUS A CÂBLES) Installer, réaliser la vérification journalière et utiliser en sécurité (au sens de la R433)		
	P2/3		

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer – Rendre compte.
- Les travaux en hauteur (les accidents au travail, la protection collective et individuelle).
- Les accès toitures et /ou terrasse.
- L'analyse et la mise en place d'un dispositif antichute assurant la protection individuelle (terminologie, adéquation matériels).
- La mise en sécurité du chantier.
- La connaissance du matériel et les dispositifs de sécurité associés.
- L'analyse de notices constructeurs (plan de montage, caractéristiques techniques).
- Les règles de stabilité et conseil d'installation.
- Utilisation en sécurité de l'échafaudage.
- Mise en application pratique sur site.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques en fin de formation.
- Evaluation formative (tout au long de la formation) des acquis pratiques.

Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences avec un avis favorable.

MOYENS MATÉRIELS

Pour la partie théorique

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.

Pour la partie pratique

- Site pratique accessible et adapté aux travaux de l'entreprise.
- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.
- Mise à disposition de l'échafaudage volant (plateforme suspendue à câble) certifié NF.

DURÉE

- 14H00 (02 jours).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Notices constructeur, référentiel, articles de journaux, recommandations, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants
- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection.
- Systèmes anti-chûtes de l'organisme de formation.
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

	FICHE PROGRAMME		
	ECHAFAUDAGES VOLANTS (PLATEFORMES SUSPENDUS A CÂBLES) Installer, réaliser la vérification journalière et utiliser en sécurité (au sens de la R433)		
	P3/3		

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.
- Formation pratique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).